CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E178199** **VALABLE JUSQU'AU** **02/10/2027**

ÉDITÉ LE 07/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 20/07/2016

Raison sociale : IMZ

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 27/08/2025

Capital : 100 000

38 AVENUE VILLEMAIN
75014 PARIS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PARIS

Siret : 821 766 516 00024

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 2144150

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 00000107449460204

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 00000107449460204

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Téléphone : 01 70 33 60 40 **Fax :**

Portable : 06 10 82 57 34

Responsabilité légale :
JMZ (921 076 618) / ZAHARIA MARIN PRÉSIDENT

Site Internet : https://imz-renovation.fr/

E-mail : contact@imz-renovation.fr

Effectif moyen : 24 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 5 879 145 **Tranche de classification :** CA7

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2132	Enduits aux liants hydrauliques	24	08/04/2025
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée)	24	08/04/2025
6111	Peinture et ravalement (Technicité courante)	18	08/04/2025
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

07/10/2026 11:20

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.